

CONCOURS DE NOUVELLES

le 17 mars à la Maison du Vélo

1° Le concours de nouvelles est ouvert à toutes les personnes à partir de 12 ans.

1° bis Le concours s'adresse aux classes des écoles primaires de Toulouse à raison d'une nouvelle par classe.

2° Les nouvelles seront rédigées d'après le thème suivant

« Les odeurs dans ma ville »

L'action se déroule à Toulouse (réelle, imaginaire, ancienne...) en incluant au moins un lieu identifiable (gare, façade d'immeuble, place, fontaine...).

3° date d'envoi – les nouvelles sont envoyées par mail à :

concoursnouvelles@maisonduvelotoulouse.com
avant le 17 mars 2012 date de réception du message faisant foi. Pour participer au concours, le rédacteur envoie la nouvelle dans un document en pièce jointe. En participant, le rédacteur reconnaît avoir pris connaissance dudit règlement et s'engage à présenter un écrit personnel.

4° Forme - 1 page (4500 signes max), en « Times New Roman » police 12 interligne 1,5, sous Word. Le règlement prévoit 1 seul envoi par personne, de 4500 signes maximum sous forme d'une nouvelle ou plusieurs micro-nouvelles.

5° Droit de diffusion – Les textes sélectionnés feront l'objet d'une édition à 600 exemplaires. Les candidats acceptent sans réserve que leur(s) texte(s) fasse(nt) l'objet d'une publication totale ou partielle, sans se prévaloir de droit d'auteur.

MAISON DU VÉLO, ESPACE CONVIVAL DE PROMOTION DE
TOUS LES TYPES DE PRATIQUES DU VÉLO.

www.maisonduvelotoulouse.com

Contacts Vélocythèque : Alive Pavillet